

France-Paris: Preventive maintenance services

OJ S 56/2016 19/03/2016

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: GH Cochin — Broca — Hôtel-Dieu

National registration number: 26750045200011

Postal address: 123 bd Port-Royal

Town: Paris

Postal code: 75679

Country: France

Contact person: Cellule des marchés

For the attention of: Mme Lebouvier Frédérique

E-mail: frederique.lebouvier@aphp.fr

Telephone: +33 158413348

Fax: +33 158411819

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Hôpitaux universitaires Paris Centre

National registration number: 26750045200011

Postal address: 123 boulevard Port-Royal — bâtiment Le Cloître — porte 4 — 2ème étage gauche

Town: Paris

Postal code: 75014

Contact person: Cellule des marchés

For the attention of: Mme Lebouvier Frédérique

E-mail: frederique.lebouvier@aphp.fr

Telephone: +33 158413348

Fax: +33 158411819

Internet address: <http://www.achats-hopitaux.com>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Maintenance préventive et curative des fontaines réfrigérées (lot 1) et des enceintes frigorifiques positives et négatives (lot 2), pièces détachées et consommables.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: Tous sites des HUPC.

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Maintenance préventive et curative des fontaines réfrigérées (lot 1) et des enceintes frigorifiques positives et négatives (lot 2), pièces détachées et consommables pour le compte des hôpitaux universitaires Paris Centre.

II.1.6. CPV code(s)

50324200 Preventive maintenance services, 50530000 Repair and maintenance services of machinery

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Marchés à bons de commande sans montant minimum avec montant maximum.

Pour le lot n° 1, le titulaire s'engage sur un montant maximum de 85 000 EUR HT sur la durée maximum du marché soit quatre (4) ans. Le montant maximum inclut les prestations de maintenance préventive et curative, pièces détachées et consommables non compris dans le prix forfaitaire de maintenance préventive de chaque équipement.

Pour le lot n° 2, le titulaire s'engage sur un montant maximum de 220 000 EUR HT sur la durée maximum du marché soit quatre (4) ans. Ce montant maximum inclut la maintenance préventive réglementaire comprise dans le prix forfaitaire de chaque prise en charge, la maintenance curative, les pièces détachées et consommables le cas échéant non compris dans le prix forfaitaire de la prise en charge de maintenance préventive.

Les marchés sont conclus pour une durée ferme de deux (2) ans à compter de la date de notification.

Ils pourront être expressément reconduits deux (2) fois pour une période de un (1) an, sur

l'initiative du représentant du pouvoir adjudicateur, sans que la durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

Le représentant du pouvoir adjudicateur des hôpitaux universitaires Paris centre informera le titulaire de sa décision par lettre recommandée avec accusé réception un (1) mois avant la date d'échéance de la période concernée.

Lieux principaux de la prestation:

— hôpital Cochin (et sites associés)

27 rue Faubourg Saint-Jacques

75014 Paris

Site Port-Royal

123 boulevard Port Royal

75014 Paris

bâtiment Tarnier

89 rue d'Assas

75006 Paris

— hôpital Broca (et sites associés)

54/56 rue Pascal

75013 Paris

Hôpital La Collegiale

33 rue du Fer à Moulin

75005 Paris

Site La Rochefoucauld

15 avenue du Général Leclerc

75014 Paris

— hôpital Hôtel-Dieu

1 place du parvis de Notre-Dame — Jean-Paul II

75004 Paris.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Marchés reconductibles.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Maintenance préventive et curative des fontaines réfrigérées

1) Short description

Maintenance préventive et curative des fontaines réfrigérées.

2) CPV code(s)

50324200 Preventive maintenance services, 50530000 Repair and maintenance services of machinery

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le lot concerne les fontaines réfrigérées.

Lot No: 2

Lot title: Maintenance préventive et curative des enceintes frigorifiques positives et négatives

1) Short description

Maintenance préventive et curative des enceintes frigorifiques positives et négatives.

2) CPV code(s)

50324200 Preventive maintenance services, 50530000 Repair and maintenance services of machinery

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le lot n° 2 concerne:

- Les congélateurs,
- Les réfrigérateurs / congélateurs,
- Les réfrigérateurs,
- Les machines à glaces.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Pas de retenue de garantie exigée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique, dans les conditions prévues à l'article 11 du cahier des clauses administratives générales.

L'exécution du marché sera financée par le budget des HUPC. Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l'article 98 du code des marchés publics et selon les dispositions du décret 2013-269 du 29.3.2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique. Le délai maximum de paiement est de 50 jours.

Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Imprimé Dc2 ou équivalent; chiffres d'affaire en EUR HT des 3 dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les références de moins de trois ans pour des prestations équivalentes, des noms et des numéros de téléphone du principal interlocuteur et des dates de prestations.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- l'attestation requise: le candidat devra justifier, en application de l'article R543-99 du code de l'environnement et du règlement CE303/2008, d'un agrément ministériel concernant le contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, mise en service, récupération des fluides de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur: attestation de capacité n° 120892 — r1,
- produire la certification du système qualité de l'entreprise en ISO 9001..., les certificats d'étalonnage des matériels utilisés.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix: noté sur 12 points. Weighting 60
2. Qualité technique: notée sur 8 points (sous-critère a: les moyens en personnel (qualification et formation) dédié au marché (sur 3 points), sous-critère b: organisation proposée pour assurer l'exécution des prestations et satisfaire aux obligations du marché (sur 2 points), sous-critère c: les moyens en matériels pour l'exécution des prestations du marché (sur 2 points), - sous-critère d: politique de développement durable mise en place pour l'exécution du marché notamment dans le choix des techniques, des procédures mises en œuvre, et pour la gestion de l'élimination des déchets (sur 1 point). Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

HUPC-16-001-FRNEQ

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

26.4.2016 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Other: L'intégralité de la consultation se déroulera en langue française.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 210 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

L'AP-PH est un établissement public de santé.

Date limite des questions: 18.4.2016.

Date limite des réponses: 20.4.2016.

Chaque candidat doit présenter à l'appui de son dossier de candidature, le dossier suivant:

— l'imprimé Dc1 (lettre de candidature) ou équivalent- à sa date de dernière mise à jour date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires.

— l'imprimé Dc2 (déclaration du candidat) ou équivalent, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires.

— la déclaration sur l'honneur ou photocopies des certificats attestant la déclaration et le paiement des impôts, taxes et cotisations pour l'année 2015, (imprimé Noti2 ou équivalent).

Les attestations fiscales et sociales peuvent être produites à l'aide de:

Soit l'état annuel des certificats reçus (Noti2), ou une copie certifiée conforme à l'original,

Soit les certificats sociaux et fiscaux délivrés par les administrations et organismes compétents.

Ces formulaires sont disponibles sur le site du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>)

— l'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L. 341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail,

- une copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire du candidat, le cas échéant, et habilitant la poursuite de l'activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché,
- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, le cas échéant,
- les attestations d'assurance en cours de validité,
- un extrait Kbis de moins de 3 mois,
- les références de moins de trois ans (certifications et attestations pertinentes de bonne exécution contrôlables pour des prestations similaires notamment en milieu hospitalier et réalisées en propre par le candidat et qualifications professionnelles) avec précisions des montants, du client public ou privé, des noms et des numéros de téléphone du principal interlocuteur et des dates de réalisation,
- l'attestation requise: le candidat devra justifier, en application de l'article R543-99 du code de l'environnement et du règlement Ce303/2008, d'un agrément ministériel concernant le contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, mise en service, récupération des fluides de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur: attestation de capacité n° 120892 — r1,
- produire la certification du système qualité de l'entreprise en ISO 9001, les certificats d'étalonnage des matériels utilisés, ...

En particulier, le soumissionnaire s'engage à ce que les pièces détachées qu'il fournira dans le cadre de ce marché ne modifient en aucune façon les caractéristiques techniques initiales de l'équipement sur lequel elles seront installées, ni sa sûreté de fonctionnement, afin que celui-ci réponde toujours aux exigences essentielles du marquage CE (directive du Conseil 90/385/CEE, directive 93/42/CEE du Conseil, directive 98/79/CE du Parlement européen et du Conseil et directive 2007/47/CE du Parlement européen et du Conseil).

En outre, il comprendra:

- un spécimen de facture vierge,
- un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postale (RIP).

Chaque candidat formule son offre en produisant:

- l'acte d'engagement signé et complété en 2 exemplaires dont un original (compte bancaire; n° de compte et adresse de la banque désignée; code banque, code guichet, clé) accompagné du RIB correspondant, paraphé à toutes les pages, signé à la dernière page et portant le cachet de la société;
- les annexes financières 1, 2 et 3 à l'acte d'engagement: annexe de maintenance préventive, le bordereau de prix unitaires (BPU) et l'annexe des consommables dûment complétées en 2 exemplaires dont un original, accompagné d'un cd-rom ou clé usb sous format Excel avec nom de l'entreprise à renseigner par chaque candidat, paraphé à toutes les pages, daté et signé à la dernière page, avec le cachet de la société.

L'acte d'engagement et les annexes financières à l'acte d'engagement sous format papier devront être présentés en format Recto uniquement (pas de recto-verso).

Remarque: Le candidat doit renseigner l'ensemble des postes figurant sur les annexes financières à l'acte d'engagement

dans le cas de groupement autorisé de candidats (voir art. 2.9.), l'acte d'engagement ainsi que la DPGF et le bordereau des prix unitaires devront être signés (électroniquement si l'offre est dématérialisée) soit par le mandataire expressément désigné et tous les membres soit par le mandataire du groupement, s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises.

- le cahier des clauses particulières à accepter sans modifications, paraphé à toutes les pages et signé à la dernière, ainsi que toutes les annexes au CCP et documents cités ci-dessous:

- les annexes n° 1 et 2 au CCP: Inventaire des équipements par lot,
 - la note méthodologique, en 2 exemplaires dont un original permettant d'apprécier les dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter pour l'exécution des prestations, il comportera notamment:
 - o Les moyens en personnel (Qualification et formation en lien avec l'objet du marché et le cas échéant en rapport avec les marques constituant le parc): Produire les qualifications du personnel exerçant sur le lieu d'exploitation des équipements contenant certains gaz à effet de serre, activités susceptibles de provoquer des fuites.
 - o Le descriptif des moyens en matériels pour l'exécution des prestations du marché et modalités de contrôle et l'étalonnage de l'outillage, notamment le stock de pièces détachées.
 - o L'organisation proposée pour assurer l'exécution des prestations et satisfaire aux obligations du marché.
 - o Les moyens concernant l'hygiène et la non propagation des maladies nosocomiales en se conformant aux procédures en place lors de contrôles en milieu protégé ou sensible (zones à empoussièrisme contrôlé et tout secteur en présence de patients).
 - o Politique de développement durable mise en place pour l'exécution du marché notamment dans le choix des techniques, des procédures mises en œuvre, et pour la gestion de l'élimination des déchets.
 - o Le candidat devra lister précisément les pièces détachées incluses dans le montant forfaitaire de maintenance préventive de chaque équipement.
- Adresse à laquelle les offres accompagnées d'un dossier de candidatures doivent être envoyées:

Hôpitaux universitaires Paris Centre Cochin Broca Hôtel-Dieu, cellule des marchés,
bâtiment Le Cloître Porte n° 4 — 2^{ème} étage gauche, 123 boulevard Port Royal 75014
Paris; bureau ouvert du lundi au vendredi de 9:00 et 12:00 et de 14:00 à 16:00.

- A) Soit par porteur contre récépissé.
- B) Soit par envoi postal, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.
- C) Soit par transmission électronique: voie dématérialisée.

Les plis électroniques devront impérativement être déposés sur le site <https://www.achats-hopitaux.com> avant la date et heure indiquée au paragraphe IV.3.4 du présent avis.

Pour répondre sous forme dématérialisée, le candidat doit être inscrit sur le site <https://www.achats-hopitaux.com> et la personne habilitée à engager le candidat doit être titulaire d'un certificat électronique afin de signer les fichiers composant sa réponse.

En effet, la signature numérisée (numérisation d'un document papier avec signature manuscrite) n'a pas la valeur d'une signature électronique.

Conformément à l'arrêté du 15.6.2012, le certificat de signature électronique doit être conforme au RGS (référentiel général de sécurité); dans ce cas, le niveau minimum de sécurité exigé est **; les formats de signature acceptés sont Pades, Cades, Xades.

Les candidatures et offres signées à partir d'un certificat de signature PRIS V1 ne sont plus acceptées (cf. Référentiel intersectoriel de sécurité et référencés sur une liste établie par le ministre chargé de la réforme de l'État, publiés sur <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>).

Dans le cas où le certificat de signature électronique utilisé n'émane pas de la liste de confiance française ou d'une liste d'un autre État-membre, le candidat doit fournir l'ensemble des éléments nécessaires afin de prouver que le certificat de signature utilisé est bien conforme au référentiel général de sécurité.

Les candidats doivent prévoir un délai d'obtention pouvant aller jusqu'à plusieurs semaines selon les fournisseurs. La possession d'un certificat électronique n'est pas requise au stade du retrait du dossier de consultation (DCE) via la plate-forme.

Pour que le candidat puisse procéder à la signature électronique de ses documents, il doit disposer d'un micro-ordinateur avec connexion internet, d'un navigateur web compatible à Internet Explorer® 5.5, Mozilla 1.7.3 ou Netscape Navigator® 7.2 (si système d'exploitation Windows) ou compatible à Mozilla 1.7.3 ou Netscape Navigator® 7.02 (si système d'exploitation Linux). Afin d'acquiescer ces instruments, les candidats peuvent se référer à l'aide technique en ligne disponible sur le site <https://www.achats-hopitaux.com>.

À l'exception des documents nécessitant d'être co-signés, l'opération d'horodatage et de signature électronique des documents est effectuée sur la plate-forme de dématérialisation lors du dépôt des candidatures. Dans le cas d'un groupement de candidats, il faudra en plus utiliser l'outil de co-signature.

Nota important: lors de son dépôt, le candidat doit signer individuellement les formulaires constitutifs de sa candidature et de son offre au moyen de son certificat de signature électronique.

En effet, la signature électronique d'un fichier zip (dossier électronique qui contient plusieurs autres documents électroniques) ne suffit pas. La seule signature d'un fichier zip contenant l'ensemble des documents ne peut être assimilée à la signature électronique de chacun de ces documents. Tout acte d'engagement non signé électroniquement entraînera le rejet de l'offre du candidat.

Les fichiers constitutifs de la candidature et de l'offre du candidat doivent être signés avec la fonctionnalité de signature individuelle de documents accessible sur la plate-forme <https://www.achats-hopitaux.com>

Néanmoins, si le candidat utilise un autre outil pour signer électroniquement ses documents, celui-ci transmet, avec les documents signés, les éléments nécessaires pour procéder à la vérification de la validité de la signature et de l'intégrité du document, et ce, gratuitement. ce mode d'emploi contient, au moins, les informations suivantes:

- 1° La procédure permettant la vérification de la validité de la signature;
- 2° L'adresse du site internet du référencement du prestataire par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat du signataire, qui comportent, au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur.

L'absence de mode opératoire entraînerait l'élimination du candidat.

Après la préparation des fichiers, les candidats se connectent sur la plate-forme à l'adresse <https://www.achats-hopitaux.com>. Ils doivent les déposer dans les espaces qui leur sont réservés sur la page de réponse à cette consultation de la plate-forme, chaque consultation ayant une page spécifique de réponse. Une fois l'ensemble des éléments réunis sur la page de constitution de la réponse, les candidats signent électroniquement l'ensemble des documents, lancent le chiffrement de l'offre complète, et enfin déposent les réponses.

Les échanges sont sécurisés grâce à l'utilisation du protocole https.

La durée du téléchargement est fonction du débit de l'accès Internet du candidat et de la taille des documents à transmettre.

Sans préjudice des dispositions prévues à l'article 56 du CMP relatives à la copie de sauvegarde, les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des offres.

Tout fichier constitutif de la candidature et de l'offre, doit être traité préalablement par le candidat par un antivirus régulièrement mis à jour.

Copie de sauvegarde:

Lorsque l'offre est envoyée par voie électronique, une copie des sauvegarde peut être envoyée dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'économie (arrêté du 28.8.2006

pris en application des articles 48 I et 56 du code des marchés publics).

La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible: " copie de sauvegarde ", le numéro de la consultation et le nom du candidat auxquels elle se rapporte.

Le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou sur support papier doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres, à l'adresse suivante:

Hôpitaux universitaires Paris Centre — Cochin — Broca — Hôtel-Dieu, cellule des marchés — bâtiment Le Cloître — porte 4 — 2^{ème} étage gauche, 123 boulevard Port Royal 75679 Paris Cedex 14.

La copie de sauvegarde ne peut être ouverte que lorsque le groupe hospitalier a détecté un programme informatique malveillant dans les candidatures et les offres transmises par voie électronique ou que ces dernières ne sont pas parvenues à l'adresse précitée dans les délais de dépôt des candidatures et des offres.

Le candidat ne peut en aucun cas utiliser conjointement, dans le cadre d'une même consultation, plusieurs modes de transmission différents sous peine de rejet de l'ensemble de ses réponses.

Cette enveloppe comportera la mention suivante: appel d'offres ouvert - consultation n° Hupc-16-001-Frneq" Maintenance fontaines et enceintes réfrigérées — n° et intitulé du lot -- ne pas ouvrir "

Aucune visite n'est prévue.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 15.3.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://www.ta-paris.juradm.fr/ta/paris/index.shtml>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Recours administratif: dans les 2 mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du directeur des hôpitaux universitaires Paris Centre (recours gracieux) ou de la direction générale de l'AP-HP (recours hiérarchique).

Recours contentieux: dans les 2 mois qui suivent la notification de la décision contestée ou la décision de rejet implicite ou explicite du recours administratif auprès du tribunal administratif de Paris.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.3.2016